



Commission Foot Animation

PROCES-VERBAL n°12

Réunion restreinte du 18/06/2025

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

COUPE U12

M. Nuno Filipe Miguel, ne participe pas et ne prend pas part à la décision de ce dossier.

Finale de la coupe départementale U12 : ES Seizième / Solitaires FC

Compte tenu que la demi-finale opposant Esp Paris 19eme et Solitaires FC a été rejouée suite à une décision de la commission de discipline.

La commission décide de fixer la finale de la coupe départementale U12 **le samedi 21/06/2025 à 16h30 au stade Pélé, 1 avenue Boutroux (75013).**

Transmet à la CDA pour désignation des arbitres officiels.